

L'INSCRIPTION AU CATÉ, C'EST MAINTENANT !

Paroisse
SAINT JEAN
du mont d'Anzin



SAMEDI 10 OCTOBRE 2015
EGLISE SAINT PAUL BEUVRAGES
10H À 12H00

Si l'enfant n'est pas baptisé, il peut être inscrit. Il recevra le Baptême durant son catéchisme.

Nous vous rappelons que pour que votre enfant puisse devenir parrain ou marraine il faut qu'il soit baptisé et qu'il ait fait sa première communion d'où l'importance de l'inscrire au catéchisme.



POUR TOUS LES ENFANTS NÉS À PARTIR DE 2007 OU EN CLASSE DE CE2